elle a même des industries (coton, soie) ; elle est, en un mot, prospère. Petite, elle n'en a pas moins gardé son indépendance, garantie par les traités de 1815 qui l'ont proclamée pays neutre.

§ 3. — LES PAYS-BAS

La grande plaine de l'Europe se termine sur la mer du Nord par la région déprimée qu'on nomme Pays-Bas. Cette région présente, du nord au sud, les plus grandes différences, comme sol, ressources et habitants. La partie septentrionale, ou *Hollande*, formée de terrains d'alluvion, est basse, sans relief, principalement agricole et commerçante ; ses habitants sont de race germanique. La partie méridionale, ou *Belgique*, constituée par des terrains tertiaires et par des schistes, possède un relief plus sensible ; l'industrie forme sa principale richesse ; ses habitants appartiennent, pour la moitié, à la race latine et parlent la langue française.

La politique a consacré ces différences. Parfois placés sous un même pouvoir, ces deux États n'ont jamais tardé à se désunir. Au XVI^e^ siècle, ils ne s'entendirent pas pour reprendre en commun leur indépendance contre l'Espagne. Momentanément unis en un seul État par le congrès de Vienne en 1815, ils n'ont pu supporter l'union que durant quinze ans, au bout desquels la Belgique, insurgée contre la Hollande, reprit sa liberté d'action.

I. — LA BELGIQUE

Comprise entre la Hollande, l'Allemagne, le Grand-Duché du Luxembourg, la France et la mer du Nord, la Belgique est, après le Monténégro, le plus petit État de l'Europe entière. Elle mesure 29 457 kilomètres carrés, moins que les cinq départements de notre Bretagne.

Conditions physiques générales. — 1° La ***situation*** de la Belgique, sur la mer du Nord, au débouché des grandes vallées de la Meuse et du Rhin qui viennent de l'Europe centrale, et en face de l'Angleterre, est une situation favorable pour son commerce ; la Belgique lui a dû de devenir une région commerciale depuis longtemps importante.

2° La ***constitution géologique*** du sol y varie beaucoup du

sud-est au nord-ouest. Les terrains les plus divers s'y succèdent, depuis les terrains anciens qui constituent toute la région du sud-est, ou Ardenne, jusqu'aux terrains d'alluvion qui forment la zone littorale. La partie moyenne est tertiaire.

3° Le ***relief*** n'est pas très compliqué. Il présente toutefois deux parties distinctes. Au sud et à l'est s'étend l'*Ardenne*, composée de roches schisteuses et quartzeuses : c'est une région de plateaux profondément ravinés, d'une hauteur moyenne de 300 à 400 mètres ; le point culminant, la Baraque Michel, atteint 674 mètres. A l'ouest, entre la Meuse et la mer, le pays va en s'abaissant des hautes plaines de *Hesbaye*, élevées de 150 à 200 mètres, jusqu'à la mer du Nord ; ces plaines basses, formées de sable, d'argile et de craie, sont semées de collines sableuses, qui ne dépassent guère 150 mètres et pourtant ont presque l'apparence de montagnes.

4° Le ***climat*** varie de l'une à l'autre de ces deux régions physiques. La région du sud-est est beaucoup plus froide, plus sèche et plus excessive. La région basse du nord-ouest, située à proximité de la mer, est très humide, et douée, malgré la latitude déjà élevée, d'un climat relativement modéré ; cependant il n'est pas rare qu'au fort de l'hiver les rivières gèlent assez profondément pour livrer passage aux voitures.

Aptitudes diverses. — 1° Les ***côtes*** de la Belgique, malgré l'avantage de leur situation, ne se prêtent pas beaucoup par leur nature au développement de la vie maritime. Comme les côtes des régions basses et alluviales, elles sont presque rectilignes, bordées d'un léger cordon de dunes et de sables d'origine marine. Ce littoral a du reste subi des changements notables depuis quelques siècles ; de larges baies qui s'ouvraient sur la mer se sont ensablées ; Bruges, Damme et l'Écluse ont vu se combler leurs bassins et disparaître leur prospérité maritime. Les ports actuels manquent de profondeur, à moins de travaux gigantesques ; un seul est admirablement disposé, celui d'Anvers, situé non sur la côte, mais dans l'intérieur, sur le cours inférieur de l'Escaut.

2° Les ***fleuves*** de la Belgique ne lui appartiennent pas en propre. Elle se partage entre deux bassins principaux, celui de la Meuse et celui de l'Escaut, deux fleuves dont les cours supérieurs appartiennent à la France, et dont les embouchures sont situées en Hollande.

La **Meuse** est le fleuve de la partie accidentée : entrée en

Belgique en aval de Givet, elle coule jusqu'à Namur, à travers les schistes de l'Ardenne, au fond d'une vallée escarpée, puis tourne au nord-est et au nord, pour entrer en Hollande après une traversée de 180 kilomètres sur le territoire belge. Elle y reçoit la *Sambre*, née en France; la *Lesse* et l'*Ourthe*, cours d'eau de l'Ardenne.

L'**Escaut** est le fleuve de la partie basse. Il entre en Belgique long déjà de 107 kilomètres, et n'ayant plus que 17 mètres d'altitude. Aussi son courant est-il insensible entre ses rives plates, qu'on a dû protéger par des digues contre les inondations. La marée s'y fait sentir jusqu'à Gand. A Anvers sa profondeur est si considérable, que les gros vaisseaux de guerre peuvent y remonter. Il reçoit à gauche la *Lys*, venue de France comme l'Escaut; à droite, la *Dender*, rivière canalisée, et la *Rupel*, formée de la Senne, de la Dyle et de la Nèthe. — Le cours inférieur de l'Escaut appartient à la Hollande sur une longueur de 90 kilomètres.

3° Les ***ressources végétales*** de la Belgique sont abondantes et variées. Le climat humide se prête à la création des pâturages et des prairies; le sol, formé de calcaires ou de terrains tertiaires, est propre à la plupart des cultures alimentaires et industrielles, sauf en certaines parties formées trop exclusivement de sable ou d'argile : toutefois la vigne n'y croît plus; les cultures consistent principalement en céréales, lin, chanvre, tabac, houblon, betteraves, légumes et plantes fourragères.

La seule région peu abondante en ressources végétales est celle du sud-est. Élevée, froide, couverte d'une mince couche d'humus, formée d'éléments maigres, elle ne porte que des forêts, des pâtures chétives et des landes, à l'exception des vallées qui, abritées et tièdes, ont des prairies et des champs.

4° Les ***ressources minérales*** sont très abondantes. La Belgique méridionale est traversée par la bande de terrain houiller qui s'étend, dans l'Europe occidentale, depuis les bords du Rhin jusqu'à la mer d'Irlande. Cette bande forme, à l'est, un premier bassin houiller qui se développe autour de Liège et vers la frontière de la Prusse Rhénane. A l'ouest, elle forme un second bassin, encore plus important, où les couches de houille, nombreuses, puissantes et de bonne qualité, ne sont séparées de la surface que par une mince épaisseur de morts-terrains : c'est le *Borinage*, qui s'étend le long des vallées de la Sambre, de l'Haine et de l'Escaut, entre Charleroi, Mons et Valenciennes.

Outre la houille, la Belgique méridionale possède des dépôts de fer, de zinc et des métaux divers.

Population. — La population de la Belgique s'élevait en 1890 à 6 069 321 habitants, soit une moyenne de 207 habitants par kilomètre carré, la plus considérable de l'Europe entière. Cette population, qui s'accroîtrait annuellement de 51 000 individus, présente sa densité majeure dans les Flandres, le Brabant et la région industrielle de la Meuse. Certains cantons de l'Ardenne ne renferment pas en moyenne 50 habitants.

Deux races peuplent la Belgique. Au sud et à l'est, limités par une ligne Courtrai-Bruxelles-Liège, sont les *Wallons* (41 pour 100), frères des anciens habitants de la Gaule, parlant un idiome français. A l'ouest et au nord, sont les *Flamands*, qui rappellent les populations germaniques d'Angleterre ou de Hollande, dont leur langue les rapproche. Ces deux races ne s'aiment point. Vers Bruxelles seulement, il existe une zone intermédiaire où les deux éléments se pénètrent et se fondent.

État actuel et villes. — On distingue en Belgique quatre grandes régions, Ardenne, Hesbaye, Campine et Flandre.

L'***Ardenne*** est une suite de plateaux monotones, coupés de déchirures profondes. Les plateaux sont creusés de dépressions marécageuses, nommées *fagnes*. La végétation est triste, le climat froid, la vie difficile et rare. Les hommes se pressent de préférence dans les vallées, qui sont industrielles. Les seules villes du plateau sont *Arlon* et *Bouillon*. Sur la Meuse, s'élèvent *Namur*, qui a des fabriques d'armes; *Seraing*, qui a des usines à fer; **Liège** (155 000 hab.), intéressante par ses fabriques d'armes, ses manufactures de glaces, de cristaux et de draps, ses industries métallurgiques. A l'est de Liège, se trouvent la ville industrielle de *Verviers*, les mines de zinc de la *Vieille-Montagne*, et la ville d'eaux de *Spa*.

La ***Hesbaye***, située au nord de la Sambre et de la Meuse, est une plaine dont le sol, formé de calcaire, est prodigieusement fertile : c'est la Beauce belge. C'est la région des vieux châteaux historiques, des antiques maisons féodales, des parcs princiers; les fermes se composent d'énormes bâtiments en briques, aux murs épais, aux fenêtres grillées, aux portes solides, capables de soutenir un assaut, comme les fermes de Papelotte et de la Haie-Sainte, qu'on se disputa si rudement sur le champ de bataille de Waterloo. Cette riche région agri-

cole, avoisinant le Borinage est devenue de nos jours, une riche région industrielle. Son ciel est continuellement assombri par la fumée d'innombrables usines.

On trouve dans la Hesbaye les villes de *Mons* et de *Charleroi*, au milieu d'une riche région houillère. Aux environs se trouvent les champs de bataille de Jemmapes, de Fleurus, de Senef, de Steinkerque, et, un peu plus au nord, celui de Waterloo.

La ***Campine***, située sur la frontière hollandaise, est comprise entre les embouchures de l'Escaut et de la Meuse. C'est un pays plat, traversé dans toute sa longueur par une file de dunes sans végétation, dont le sable blanc et fin, mû par le vent, couvre les routes et les terres cultivées. Dans les dépressions, les eaux de pluie accumulées forment des marais, couverts d'un tapis spongieux de mousse qui dissimule des fondrières dangereuses. Aucun arbre ne croît spontanément dans la Campine. Ses terrains sablonneux ne portent que des ajoncs, des genêts et des bruyères emmêlées de broussailles. De loin en loin seulement, se montrent de riants villages, entourés de cultures, analogues aux oasis des déserts. La Campine n'a point de villes, à proprement parler.

La ***Flandre*** comprend toute la région littorale depuis la frontière française jusqu'à Anvers. Le sol y est formé de terrains tertiaires et de diluvium quaternaire, reposant sur un fond de craie : sols froids, peu fertiles par nature, qu'il faut façonner, engraisser, amender, enrichir de fumier et d'engrais; pays bas, situés en partie au-dessous de la mer, que l'homme a dû dessécher d'abord, puis protéger contre les flots par des digues épaisses. La Flandre est une conquête de l'homme. Les Flamands l'ont arrachée à la mer et aux eaux fluviales, leur labeur opiniâtre l'a ensuite transformée en terroir fertile.

Aujourd'hui, c'est une région de riches campagnes, coupées de longues files d'arbres marquant les routes. Les pâturages dominent, d'un vert luisant et sombre, formés de hautes herbes où les bestiaux plongent à pleins fanons. Mais on y voit aussi des champs de céréales, de lin, de chanvre, de tabac, de houblon, de betteraves, de cultures diverses. Vue du haut d'un clocher, au printemps, écrit un voyageur, « la campagne ressemble à un immense tapis turc orné des tons les plus vifs et les mieux assortis ». Les fermes, badigeonnées de teintes éclatantes et couvertes de toits en tuiles rouges, s'élèvent sur les monticules à l'abri des inondations d'hiver. C'est bien la sensuelle Flandre, riche en bétail, en céréales, en houblon,

adonnée aux grandes nourritures et aux joyeuses kermesses.

C'est la région la plus peuplée de la Belgique, et celle qui renferme les plus grandes villes. A la limite se trouve la capitale, **Bruxelles**, sur une très petite rivière, la Senne, dans le Brabant. Son importance lui vient de la position centrale qu'elle occupe entre la Meuse et la mer, entre la France et la Hollande; elle ne s'est guère développée que depuis le XV^e^ siècle; à part l'hôtel de ville et quelques autres monuments, on n'y trouve presque plus d'antiquités; c'est une ville cosmopolite, un Paris en miniature : elle compte, avec ses faubourgs, près de 500 000 habitants. Non loin de Bruxelles sont *Louvain*, ville d'université, et *Malines* (52 000 hab.), ville épiscopale. Plus au sud, se trouvent les villes industrielles de *Tournai* et de *Courtrai*, ainsi qu'*Ypres*, qui eut longtemps le monopole de l'industrie des draps, et compta, au XIV^e^ siècle, plus de 200 000 habitants : elle n'en a plus que 17 000.

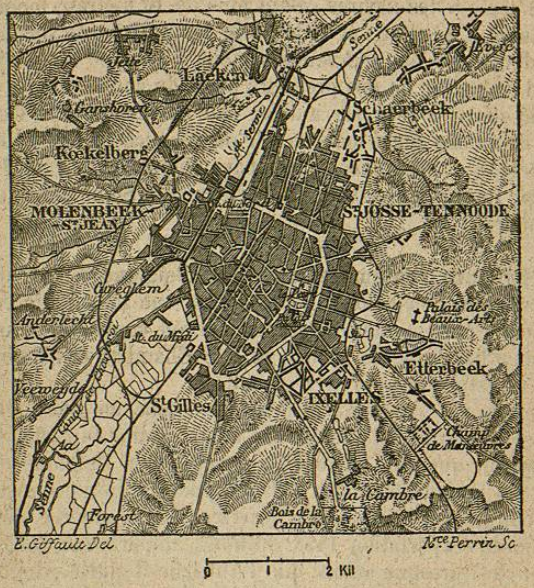

Bruxelles.

L'ancien grand port de la Flandre était *Bruges* (48 000 hab.),

qui arma des flottes et compta 200 000 habitants, mais qui a décliné depuis que les apports de la mer ont comblé son port et l'ont transformée en ville continentale. Les ports actuels sont *Ostende*, et surtout Gand et Anvers. **Gand** (151 000 hab.), sur l'Escaut, est reliée directement à la mer par le canal de Terneuzen; elle file, tisse, blanchit le coton, travaille le lin. **Anvers** (240 000 hab.) est bâtie sur l'estuaire de l'Escaut, qui donne accès à des navires calant plus de 10 mètres; longtemps condamné à végéter par la jalousie des puissances voisines, le port d'Anvers s'est merveilleusement développé de nos jours; il tend à devenir un des premiers ports du continent et a grandement dépassé tous les autres, sauf Hambourg : il n'en est point de mieux placé pour servir de débouché, non seulement à la Belgique, mais encore aux pays rhénans et au nord de la France; Paris seul lui serait supérieur si la Seine était ouverte aux navires.

La Belgique contemporaine. — La Belgique forme, depuis 1830, un État indépendant neutre. C'est une monarchie constitutionnelle parlementaire, avec un roi qui commande l'armée, et deux Chambres, un Sénat et une Chambre des Représentants, investies du pouvoir législatif.

Sa prospérité est remarquable. Très riche en voies ferrées, et possédant 4 500 kilomètres sur une si petite superficie, plus en moyenne que tout autre État européen, la Belgique est de toutes les nations la mieux outillée pour la lutte économique. L'agriculture est en voie de progrès. Le commerce dépasse 3 milliards (exportation 1458 millions, importation 1556 millions) : c'est presque autant que l'Autriche-Hongrie, vingt-trois fois plus étendue et sept fois plus peuplée : c'est d'abord avec la France, puis avec l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre, que la Belgique fait le plus d'échanges. Quant à l'industrie, elle forme la grande richesse de ce pays; l'extraction de la houille occupe 100 000 mineurs et produit annuellement 20 millions de tonnes; les industries métallurgiques et textiles y sont également florissantes.

Ainsi une petite contrée, qui n'occupe sur la carte d'Europe qu'une place insignifiante, s'est élevée par l'avantage d'une situation heureuse et de ressources minières abondantes, et surtout par son activité industrieuse, au rang des États les plus prospères de l'Europe. Cette richesse constitue sa principale force au point de vue extérieur. Placée entre la France, l'An-

Densité de la population de l'Europe centrale.

gleterre et l'Allemagne, la Belgique a son indépendance assurée par l'intérêt de chacune de ces puissances à ne pas laisser un autre État mettre la main sur un pays si florissant.

II. — LA HOLLANDE

La Hollande (de *hol land*, « terre creuse »), appelée aussi Néerlande (de *neder land*, « bas pays »), a pour limites la Belgique au sud, l'Allemagne à l'est, la mer du Nord à l'ouest et au nord. Les deux frontières continentales sont arbitraires; toutefois des étendues marécageuses lui constituent une barrière sérieuse du côté de l'Allemagne. Elle a une superficie de 33 000 kilomètres carrés.

Conditions physiques générales. — La Hollande n'est, à proprement parler, que le delta où l'Escaut, la Meuse et le Rhin viennent mêler leurs eaux.

1° Sa ***situation*** est avantageuse. La Hollande est, comme la Belgique, un des débouchés de l'Europe centrale; mais, un peu plus septentrionale que la voisine, elle s'éloigne davantage du centre du continent, ce qui est pour elle un désavantage.

2° Sa ***constitution géologique*** est celle de tous les deltas. La Hollande est constituée uniquement par des terrains de transport, sables et graviers du diluvium, boues alluviales, charriées par les fleuves.

3° Son ***relief***, étant donné le mode de formation, ne saurait être ni très élevé, ni très accidenté. L'altitude moyenne de la Hollande au-dessus des flots ne paraît pas dépasser pas 46 mètres. La partie orientale est la plus élevée; elle renferme même quelques hauteurs médiocres, auxquelles on donne pompeusement le nom de montagnes et qui vont à 200 mètres. La partie occidentale est sans pente, mélangée de terre et d'eau, formant transition entre la terre et la mer; l'altitude, partout faible, y descend souvent au-dessous du niveau des océans : à son niveau ordinaire, la mer du Nord submergerait entièrement, si elles n'étaient protégées par des digues, les provinces de Zélande et de Hollande, ne laissant plus apparaître que les dunes, qui forment sur la côte une digue naturelle relativement très haute et large par endroits de 4 kilomètres; elle recouvrirait également toute la région du cours inférieur de la Meuse et du Rhin, une partie du littoral oriental du Zuiderzée : près

d'un tiers de la Hollande se trouve en contre-bas des flots voisins.

4° Le ***climat*** de la Hollande présente les caractères généraux des climats maritimes. Il est très humide, avec prédominance

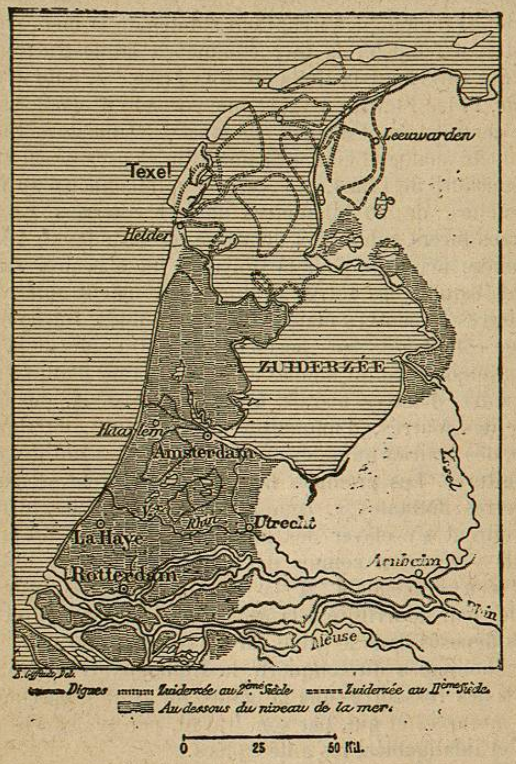

Zuiderzée.

des brouillards, des voiles de vapeurs, des pluies fines. Il est tempéré, quoique déjà froid à cause de la latitude. L'été est court, l'hiver long. Chaque hiver, pendant un mois ou deux, les canaux et les rivières gèlent; les femmes se rendent alors au marché sur des patins. Parfois, mais plus rarement, le Zuiderzée lui-même est pris par les glaces.